

AFFACTURAGE

GAGNER DU TEMPS ET SÉCURISER VOTRE TRÉSORERIE



LE PRINCIPE EST SIMPLE : L'ENTREPRISE CÈDE SES FACTURES CLIENTS À UN ORGANISME FINANCIER, GÉNÉRALEMENT APPELÉ « FACTOR », AFIN DE DISPOSER IMMÉDIATEMENT DE LA TRÉSORERIE.

VOUS ÊTES ACCOMPAGNÉ PAR UN CHARGÉ D'AFFAIRES AFFACTURAGE QUI VOUS PROPOSERA UNE OFFRE ADAPTÉE ET ÉVOLUTIVE SELON VOS BESOINS. VOUS POURREZ ÉGALEMENT GÉRER EN TEMPS RÉEL VOS DEMANDES DE FINANCEMENT SUR L'APPLICATION 100% DÉMATÉRIALISÉE.

POUR QUI ?

TOUTES LES ENTREPRISES QUI ÉDITENT DES FACTURES À DES CLIENTS PROFESSIONNELS (LE CLIENT DOIT POSSÉDER UN N°SIRET), QUE CE SOIT POUR DES MARCHÉS PRIVÉS (SECTEUR TERTIAIRE OU INDUSTRIEL) OU PUBLICS (APPELS D'OFFRES).



AVANTAGES

L'AFFACTURAGE EST LA PREMIÈRE SOURCE DE FINANCEMENT À COURT TERME DES ENTREPRISES, PERMETTANT LE FINANCEMENT IMMÉDIAT DE VOS FACTURES BTOB.

- Trésorerie immédiate
- Gain de temps
- Protection contre les retards et les impayés

COMMENT ÇA MARCHE ?

POUR VOS CLIENTS PROFESSIONNELS UNIQUEMENT



FACTUREZ VOS CLIENTS



TRANSMETTEZ VOS FACTURES À VOTRE FACTOR



RECEVEZ IMMÉDIATEMENT LE RÈGLEMENT



LE CLIENT PAIE NORMALEMENT LE FACTOR

Pour les adhérents CAPEB

RÉTROCESSION DE 10% DE VOTRE CONTRAT AU BOUT DE 12 MOIS.

Rétrocession de 10% sur le montant de votre forfait ou de votre commission d'affacturation prélevé sur 12 mois.*

* À date anniversaire et sur présentation de votre carte adhérent Capeb en cours de validité.

POUR EN SAVOIR + >>

Ligne CAPEB
01 55 67 74 17



Formulaire à télécharger ici : >>
Envoyer à : CONTACT-CAPEB@BNPPARIBASFACTOR.FR